



## Ensemble pour le logement, pour tous...

### Politique régionale en matière d'attributions de logements

Regroupés en Association régionale, les organismes Hlm de la région Centre œuvrent au quotidien pour proposer un habitat de qualité, accessible à plus de 64% de la population.

D'une seule voix et forts de leurs valeurs communes, les organismes Hlm de la région Centre s'engagent autour de plusieurs axes de travail précis et d'actions concrètes.

### 1 – COMMUNIQUER EN TOUTE TRANSPARENCE

- ▶ **Transmettre**, via l'association régionale des bailleurs sociaux de la région Centre, les **données annuelles de l'observatoire régional de la demande et les analyses statistiques sur l'occupation du parc social (OPS)**
- ▶ **Mettre à disposition des partenaires des données statistiques internes** (rapport d'activité : CAL et organisme)
- ▶ **Réaliser un bilan des attributions**

### 2 – CONTRIBUER AUX DISPOSITIFS LOCAUX DE L'HABITAT

- ▶ **Participer aux démarches d'élaboration des PLH**
- ▶ **Participer aux dispositifs locaux partenariaux d'aides aux ménages en difficultés** : (Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées, Plan Départemental d'Accueil Hébergement Insertion, Système Intégré d'Accueil et d'Orientation,...)

### 3 – FACILITER L'ACCES AU LOGEMENT DES PUBLICS SPECIFIQUES

- ▶ **Fluidifier la sortie des structures d'hébergement** et favoriser l'accès à un logement autonome des personnes sortant de ces structures : Mise en place d'une « plate-forme Plan Logement d'Abord » copilotée par l'USH, la FNARS, l'URIOPSS et l'URHAJ Centre, utilisation des outils définis à l'échelle régionale tels qu'une grille d'analyse de la capacité d'accès à un logement autonome, une charte de la sous-location à bail glissant...
- ▶ **Etablir un recensement régional des logements accessibles et adaptés** et contribuer à un meilleur rapprochement de l'offre et de la demande de ces logements

### 4 – MODERNISER LA GESTION DE LA DEMANDE POUR OFFRIR UN MEILLEUR SERVICE

- ▶ **Mettre en place un fichier local partagé de la demande** en lien avec les acteurs locaux<sup>1</sup>
- ▶ **Prendre en charge la gestion du numéro unique avec la mise en place de l'AFIDEM<sup>2</sup>**
- ▶ **Accompagner les réservataires** dans l'évolution de la réglementation

<sup>1</sup> En région Centre, le département de l'Indre et Loire fonctionne depuis le 12 octobre 2011 en fichier commun de la demande locative sociale, le Loiret a engagé une démarche de réflexion.

<sup>2</sup> L'Association pour la Gestion des fichiers de la demande locative sociale (AFIDEM) a été créée le 25 octobre 2011